

■ **Fondation de la Cité Universitaire de Neuchâtel**, à Neuchâtel (FOSC du 07.06.2002, p. 10). La fondation est dissoute par décision du Conseil d'Etat du 19 mai 2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de la Cité Universitaire de Neuchâtel en liquidation**. Liquidateur: Schindler Robert, membre du conseil de fondation, lequel signe désormais individuellement. Les pouvoirs de Haag Daniel, Ott Barbara, Barraud Pierre et Liechti Michael, membres du conseil de fondation, sont radiés.

Journal no 1585 du 28.06.2004
(02339922 / CH-645.1.007.631-4)